



LE DÉPARTEMENT

Dossier de candidature 2021 /SCM-Développement

▲ POUR LES PROJETS D'APPUI AU DEVELOPPEMENT REALISE AVEC UN PARTENAIRE

*Avant de remplir votre dossier, retrouvez le **mode d'emploi général** du dispositif « La Savoie, couleurs du monde » dans le fichier Appel à projet et lisez attentivement les **modalités de participation** ci-dessous :*

Votre dossier de candidature doit se composer des documents suivants :

- 1- Dossier ci-joint dûment rempli.
- 2- Pièces à joindre à votre dossier **SCM-Développement** :
 - copie du récépissé de déclaration de votre structure à la Préfecture
 - relevé d'identité bancaire (RIB)
 - lettre d'engagement de coopération de votre partenaire international pour l'action envisagée
 - et toutes autres pièces susceptibles d'étayer le dossier
- 3- Mise à jour des informations, concernant votre association, enregistrées dans la base en ligne des acteurs de la solidarité internationale en Savoie : <http://www.paysdesavoiesolidaires.org/pss-base/>. Si vous n'êtes pas répertorié dans la base ou si vous avez oublié votre identifiant, contactez Pays de Savoie solidaires (bdd@paysdesavoiesolidaires.org).

Votre dossier devra être envoyé au plus tard le 11 avril 2021

par courriel à l'adresse : lasavoiecouleursdumonde@savoie.fr

- Attention à la taille du fichier : 25 MO maximum
- Information au **04 79 96 73 51**

Conditions et modalités de participation

Conditions d'éligibilité

Qui peut participer ?

- Les communes ou groupements de communes, les associations de solidarité internationale, les associations d'animation socioculturelle, les centres sociaux et maisons de l'enfance, les écoles, collèges et lycées.
- Les structures associatives doivent être enregistrées en Savoie et justifier d'au moins un an d'existence à la date du dépôt du dossier.
- La structure porteuse de l'action doit être engagée dans une démarche durable de coopération avec un partenaire étranger (collectivité locale, groupement villageois, association, établissement scolaire).

Pour quel type d'action ?

- L'action présentée doit correspondre à une initiative qui vise, dans la durée (les actions d'urgence humanitaire ne sont pas éligibles), à l'amélioration des conditions de vie de personnes défavorisées.
- L'action doit être portée localement par un partenaire organisé et représentatif de la population.
- Dans le cadre d'un projet pluriannuel, l'ensemble du projet doit être présenté mais la demande de cofinancement ne portera que sur les activités de l'année 2021.

Sont exclues les opérations seulement limitées à un envoi de matériel ou relevant d'un cadre strictement personnel.

Ce dispositif concerne exclusivement des initiatives :

- qui renforcent l'autonomie des acteurs locaux du projet
 - qui s'inscrivent dans la durée
 - qui prévoient l'implication des autorités locales concernées
 - qui s'insèrent dans le cadre culturel local
 - qui ne nuisent pas à l'environnement naturel
- La qualité du partenariat entre la structure savoyarde et le partenaire international.
 - L'implication technique et financière du partenaire international dans le portage de l'action.
 - Le montage du projet correspondant à une démarche participative et durable.
 - La rigueur et la transparence de la gestion financière du projet.
 - L'impact de l'action en matière d'amélioration pérenne des conditions de vie des populations
 - La dynamique créée en Savoie autour du projet

Critères d'appréciation

Conditions de financement

- La participation du Conseil départemental de la Savoie, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de l'AMP (Agence des micro-projets) aux actions lauréates est réalisée sous forme de dotation financière comprise entre :
 - 1 000 et 4 000 euros par projet pour les primo-accédants
 - 2 000 et 10 000 euros par projet pour les structures ayant déjà été lauréates de l'appel à projet "La Savoie, couleurs du monde" et sous réserve que leurs projets respectent les critères des 3 financeurs.
- Cette dotation doit obligatoirement abonder un financement existant, mobilisé par les deux structures porteuses (en Savoie et dans le pays partenaire).
- Le montant sollicité ne devra pas excéder 50 % du montant global de l'action présentée.
- Le versement de la dotation se fera en un seul versement (prévu en juillet 2021) pour les projets financés par le Département et en deux versements pour ceux financés par l'AMP et la Région (75% en juillet 2021 et le solde de 25% sur compte rendu).
- L'utilisation des fonds devra obligatoirement faire l'objet d'un compte rendu technique et financier (selon modèle fourni) dans les délais qui vous seront communiqués lors de l'attribution du financement.
- Les structures lauréates devront participer à un temps de suivi individuel organisé par Pays de Savoie solidaires.
- Trois belles photos représentatives de votre projet devront être jointes à ce compte-rendu. Les porteurs de projets se portent garants du respect du droit à l'image des personnes photographiées.

I - INFORMATIONS GÉNÉRALES

A - LE PORTEUR EN SAVOIE

- **Nom de la structure :**

Nature : association établissement scolaire commune
 groupement intercommunal autre :

Date de création (le cas échéant) :

N° SIRET :

Obligatoire pour percevoir la subvention du Conseil départemental. Attention ce numéro n'est pas celui du Journal officiel. Si vous ne possédez pas de numéro de Siret, faites la demande dès maintenant.

L'inscription est à demander par internet sur le site <https://lecompteasso.associations.gouv.fr/>

Pour formuler la demande, vous aurez besoin d'avoir près de vous vos statuts déposés en Préfecture et le numéro RNA délivré par la Préfecture (il commence par W).

- **Coordonnées**

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : E-mail :

Site internet :

- **Responsable légal**

Nom :

Fonction :

E-mail : Téléphone :

- **Objectifs de la structure (indiqués dans les statuts)**

.....

- **Quelles sont les actions déjà réalisées ou en cours dans le domaine de la solidarité internationale (à l'exception de l'action pour laquelle le dossier est présenté) ? (les lister)**

.....

- **Combien de personnes se mobilisent au sein de la structure ?**

.....

Dont membres en Savoie :

B - LE PARTENAIRE INTERNATIONAL

- **Nom de la structure partenaire dans le pays concerné :**

Nature : association établissement scolaire commune
 groupement villageois autre :

Date de création (le cas échéant) :

- **Coordonnées**

Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : E-mail :
Site internet :

- **Personne en charge de l'action**

Nom :
Fonction :
E-mail : Téléphone :

- **Objectifs de la structure partenaire**

.....
.....
.....
.....

- **Quelles sont ses actions déjà réalisées ou en cours** Décrivez quelques unes de ces réalisations précédentes en les datant

.....
.....
.....
.....

- **Comment votre partenaire est-il organisé ?** Présentez les personnes, groupes de travail et/ou service responsable dans la structure.

.....
.....
.....
.....

- **Quelle est l'articulation de la structure partenaire avec les acteurs locaux (populations, autorités locales et déconcentrées, ONGs...) et autres acteurs internationaux ?**

.....
.....
.....

C - PRÉSENTATION DU PROJET

● **Thématique du projet** :

● **Intitulé de l'action** :

● **Localisation de l'action (pays, région, ville, village ou quartier)** :

● **Description sommaire** (Dans le cadre d'un projet de développement pluriannuel, présentez l'ensemble du projet puis remplissez le dossier technique uniquement sur l'action réalisée en 2021).

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

II - DOSSIER TECHNIQUE

Si vous ne pouvez pas répondre à certaines questions, contactez le technicien en charge de l'instruction, afin de vous accompagner dans votre réflexion.

A - LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT

- **Comment s'est créée la relation entre votre structure et la structure partenaire ?** Décrivez les différentes étapes de la relation : le premier contact, l'évolution des échanges, la formulation d'une demande d'aide, les discussions sur les modalités de partenariat, etc.

.....
.....
.....
.....
.....

- **Comment les besoins ont-ils été identifiés ?** Racontez comment a été mené le diagnostic permettant de comprendre la situation et d'envisager des pistes de développement. Expliquez par quels moyens les structures partenaires se sont construites une vision partagée de la situation.

.....
.....
.....
.....
.....

- **Quelle est la situation que le projet vise à faire évoluer ?** Décrivez le contexte général dans lequel s'inscrit l'action et expliquez la problématique spécifique à laquelle le projet doit apporter des solutions.

.....
.....
.....
.....
.....

- **Comment la réponse aux besoins a-t-elle été élaborée ?** Décrivez les processus de décision, les échanges, les arbitrages qui vous ont permis de définir votre stratégie d'intervention.

.....
.....
.....
.....
.....

- **Quels sont les objectifs du projet ?** Décrivez la situation à laquelle les partenaires souhaitent arriver grâce au projet.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

- **Qui sont les bénéficiaires de cette action ?** Renseignez leur nombre et expliquez comment ils ont été identifiés et sélectionnés. Décrivez de quelle manière ils ont été associés à la formulation du projet et comment ils y participeront.

.....

.....

.....

.....

.....

- **Comment le projet doit-il répondre aux besoins identifiés ?** Détaillez l'ensemble des activités prévues dans le cadre de cette action.

.....

.....

.....

.....

.....

- **Comment l'autorité locale (collectivité, chef de village, etc.) est-elle impliquée dans le projet ?** Expliquez de quelle manière elle a participé au processus d'élaboration du projet et quel est son rôle dans la mise en oeuvre.

.....

.....

.....

.....

.....

- **D'autres acteurs sont-ils mobilisés pour cette action (en France et à l'étranger) ?** Précisez le rôle de chacun (conseil, appui logistique, financier, organisationnel, accompagnement, formation, mission sur le terrain...).

.....

.....

.....

.....

.....

.....

- **Comment s'articule le travail entre votre structure et votre partenaire ?** Expliquez quel est le rôle de chacun pour la réalisation de chacune des activités et détaillez les modalités qui ont été définies pour la mise en oeuvre de façon pratique.

.....

.....

.....

.....

.....

- **Comment va se dérouler le projet ?** Fournissez un calendrier prévisionnel des activités à mettre en oeuvre (date de démarrage, durée et date de fin).

.....

.....

.....

.....

.....

- **Quelles sont les modalités de suivi de l'action par votre partenaire et par votre structure ?** Expliquer comment circulera l'information tout au long de la mise en oeuvre, de quelle manière le projet sera évalué et quelle façon seront décidés d'éventuels 'ajustements.

.....

.....

.....

.....

.....

- **Comment les apports du projet vont-ils s'inscrire durablement dans le contexte local ?** Décrivez les coûts nécessaires à la pérennisation de l'action (fonctionnement, entretien, maintenance...) et expliquez qui les prendra en charge et de quelle manière (détaillez les sources de financement et les modes de fonctionnement).

.....

.....

.....

.....

.....

B - LES ACTIONS DE SENSIBILISATION

- **Quelles sont les actions de sensibilisation prévues en Savoie ?** Décrivez les différentes actions, les supports et les techniques d'animation que vous prévoyez d'utiliser pour valoriser l'action et sensibiliser à la solidarité internationale.

.....

.....

.....

.....

.....

- **Quelles sont les structures savoyardes impliquées ?** Détaillez les structures impliquées dans vos actions de sensibilisation et détaillez leurs rôles.

.....

.....

.....

.....

.....

- **Quel est le calendrier prévisionnel ?** Fournissez un calendrier prévisionnel des actions de sensibilisation que vous prévoyez de mener.

.....

.....

.....

.....

.....

III - AUTOÉVALUATION

L'auto-évaluation doit vous permettre de faire le point sur les forces et faiblesses de votre projet au regard des critères de l'appel à projet et d'identifier avec le technicien en charge de l'instruction les améliorations à apporter avant le dépôt du dossier.

	Appréciation critique (positive ou négative)	Pistes d'amélioration
Qualité du partenariat		
Qualité de la démarche participative		
Impacts en matière d'amélioration des conditions de vie		
Pérennité / viabilité de l'action		
Dynamique créée en Savoie		

IV - BUDGET DE L'ACTION PRÉSENTÉE

Le budget doit être présenté en équilibre (le montant des dépenses doit être égal au montant des recettes) et doit clairement faire apparaître le montant de l'appui financier sollicité ainsi que les autres sources de financement escomptées (Préciser si elles sont acquises, sollicitées ou à négocier).

Rappel :

- Pour les primo-accédants : Le montant sollicité ne devra pas dépasser 4 000 € et 50 % du montant total du budget
- Pour les structures ayant déjà été lauréates de l'appel à projet "La Savoie, couleurs du monde" : Le montant sollicité ne devra pas dépasser 10 000 € et 50 % du montant total du budget

Postes des dépenses	Unité	Coût unitaire	Montant	Nature des recettes	Montant	% du budget total	Acquis (A) Sollicité (S)
Investissements				Participation sur fonds propres			
Terrains, bâtiments, véhicules				Ressources propres de la structure (adhésions, dons, ventes, ...) affectées à cette action			
Matériels et outillages				Participation du partenaire international			
Achats				Financements privés			
Autres (préciser)				Fondations			
				Entreprises			
				Autres (préciser)			
Fonctionnement				Subventions			
Moyens humains							
<i>Salaires</i>							
<i>Prestations</i>							
Equipements et locations							
Intrants et consommables							
Maintenance et réparation							
Frais de suivi							
Autres (préciser)				Appel à projets "La Savoie, couleurs du monde"			Sollicitée
TOTAL				TOTAL			

● **Détails / explications du budget / valorisation du bénévolat (si nécessaire)**

.....

.....

.....
.....
.....